Décision 20-DCC-93 du 23 juillet 2020

relative à la prise de contrôle conjoint de la société Lavida par la société Clémati et l'Association des Centres Distributeurs E. Leclerc

Posted on: 23 juillet 2020 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Clémati et ACDLec
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Lavida

Lire

Le texte intégral
34.25 Ko